

<p>Mardi 22 Mars 2022 18h - 20h Salle de Spectacle de l'EMF</p>	<p style="text-align: center;">Conseil d'Ecole n°2</p>
<p>Présents</p>	<p><u>Enseignants</u> : Mme BITOUN-HOLDERBACH (CE2), M CALDERAN (CP), Mme GOEPP (CE2 CM1), M HADERER (CM1 CM2), Mme HARNISCH (CE1), M HARNISCH (CM2), M LÉ (CP), Mme MASSON (CM1), Mme MESAUD (CM2), Mme REICH (CP), Mme ROSER (CE2 CM1), Mme E. SCHNEIDER (CM1), Mme L. SCHNEIDER (CP), Mme URCUN (CM1 CM2), M SCHAEFFER (Directeur)</p> <p><u>Représentants de parents d'élèves</u> : M BANIEWSKI, Mme CABOCEL, Mme EL FAROUK, Mme FELD, M GALERA, Mme HAGENBOURGER, Mme LORENTZ, Mme REUTHER, M TOPAL, M ZHAO, M JOACHIM, Mme LOOS, Mme LEDIG</p> <p><u>Pour la Commune</u> : B. WEBER (Adjoint au Maire), F. GOURDIN (Conseillère municipale)</p>
<p>Excusés</p>	<p><u>Enseignants</u> : Mme BURGY (CE2), Mme LEDAIN (CE2), Mme LOMBARD (CE1 CE2), Mme ORTH (CE1 CE2), Mme WURTZ (CE1) (en animation pédagogique)</p> <p><u>Représentants de parents d'élèves</u> : Mme DIGUET, Mme EBERSOLD, M ELHAMRAOUI, Mme IHIHI, Mme MULLER, M NAKO, Mme OBERNESSER, Mme VITET</p>

Ordre du jour

- I. Protocole sanitaire à l'école
- II. Prévisions d'effectifs
- III. Mise en place du protocole PHARE de lutte contre le harcèlement scolaire
- IV. Présentation de la rénovation du bâtiment Rapp et nouvelle restauration scolaire (par M Weber)
- V. Bilan des actions menées ou à venir
- VI. Questions des parents d'élèves

I. Protocole sanitaire à l'école

Après une période de novembre/décembre déjà marquée par de nombreuses suspensions d'accueil ou fermetures de classes, la période de janvier/février a connu une très forte vague épidémique qui a causé bien des complications pour le bon fonctionnement de l'école et pour l'organisation des familles.

La situation étant la même sur tout le territoire, les capacités de remplacement des professeurs absents ont très vite été épuisées et insuffisantes pour pallier aux différentes absences.

L'enseignement à distance a été proposé pour les élèves contraints à l'isolement et lorsque des classes ont dû fermer. Il est à rappeler que cette organisation n'a lieu quand dans ces cas-là, pas lorsqu'un enseignant est en congé maladie par exemple, même si certains l'ont tout de même proposé dans cette situation lorsqu'ils étaient isolés mais allaient mieux, et parce que leurs classes étaient particulièrement touchées.

Le directeur en profite pour remercier l'ensemble des parents d'élèves de l'école qui pendant toute cette période et malgré la complexité de la situation, ont dans une immense majorité été très compréhensifs et solidaires avec l'équipe.

Certaines classes, notamment en Cycle II, ont été plus particulièrement touchées que d'autres par les absences et non remplacements de professeurs. On peut raisonnablement espérer que cette situation s'arrange au printemps, et les enseignants concernés vont bien entendu en tenir compte jusqu'à la fin de l'année scolaire en veillant à ce que les fondamentaux soient acquis.

Présentation de l'infographie du protocole sanitaire au 14 mars 2022

Le passage au niveau 1 du protocole ne signifie pas que toutes les restrictions sont levées. Certes les élèves et le personnel ne sont plus dans l'obligation de porter le masque en intérieur et les brassages d'élèves peuvent à nouveau se faire. Il est cependant à noter que quelques consignes et restrictions demeurent, comme :

- le lavage régulier des mains et l'aération des locaux
- le port du masque lors des transports scolaires
- la limitation des regroupements importants

La question a été posée d'un retour aux horaires « normaux » avec accueil du matin dans la cour de 8h20 à 8h30. Cette limitation des regroupements importants ne permet pas encore d'accueillir tous les élèves en même temps. Elle sera peut-être levée prochainement si la situation s'améliore, mais il a été jugé d'un commun accord entre la mairie et les directeurs des écoles de la ville qu'il était délicat de modifier les horaires pour cette fin

d'année scolaire alors que les familles se sont organisées en conséquence, et qu'on n'est pas à l'abri d'un retour en arrière au printemps. Il est cependant prévu de revenir aux horaires normaux pour la rentrée de septembre.

Aujourd'hui, lorsqu'un cas positif est détecté parmi les élèves, le directeur avertit l'ensemble des parents d'élèves de la classe concernée par courriel, en leur joignant un justificatif permettant d'obtenir gratuitement un autotest en pharmacie, à réaliser 2 jours après le dernier contact avec l'élève concerné. Il n'est plus nécessaire de présenter une attestation de réalisation de ce test pour retourner en classe. Les élèves testés positifs lors des 2 mois précédents ne sont pas concernés. Ceux ne souhaitant pas s'y soumettre sont à l'isolement pour 7 jours et en travail à distance. Il est également vivement conseillé aux élèves ainsi désignés comme « cas-contacts » de porter tout de même le masque pendant 7 jours, même si l'obligation a été levée.

Le nombre de cas positifs a fortement diminué après les vacances d'hiver (4 cas en 3 semaines), on est à nouveau face à une recrudescence des contaminations depuis le 14 mars (8 cas sur cette semaine). A relativiser tout de même, on pouvait être à 10 cas sur une seule journée fin janvier.

La campagne de tests salivaires du 25 janvier a révélé 8 cas positifs sur 87 tests réalisés. Pour rappel, 1 cas positif sur 169 tests lors de la campagne du 30/11 et 0 cas sur 110 tests lors de la campagne du 28/9.

La commune a fourni à l'école 4 capteurs de CO2 le 20 janvier. Plutôt que de les installer de façon fixe dans des classes, ils ont été répartis par étages (2 à Dannenberger, 2 à Rapp). Les enseignants les ont fait circuler entre leurs classes et ont tous pu se rendre compte de la nécessité d'aérer fréquemment. A la mi-mars, 16 capteurs supplémentaires ont été distribués, ce qui permet désormais à toutes les classes d'être équipées.

II. Prévisions d'effectifs

L'effectif prévu pour la rentrée 2022/2023 (439 élèves) est stable par rapport à la rentrée 2021/2022 (440 élèves), mais réparti différemment. L'effectif CP par exemple, qui comptait 43 monolingues et 42 bilingues, est prévu pour l'an prochain à 57 monolingues et 33 bilingues, ce qui engendrera contrairement à cette année la constitution de classes à double-niveaux de CP/CE1.

De plus, la répartition est assez inégale entre les cursus monolingues et bilingues. On est à 262 élèves prévus en monolingue sur 10 classes (soit 26,2 par classe en moyenne), contre 177 pour 8 classes en bilingue (soit 22,1 par classe en moyenne).

Ces chiffres vont encore évoluer au gré des arrivées et départs, d'éventuels maintiens, passages anticipés ou décisions de sortie du cursus bilingue. Ces données actualisées seront transmises à l'inspection qui étudiera à nouveau les chiffres en mai/juin pour décider ou non d'une mesure de carte scolaire.

III. Mise en place du protocole PHARE de lutte contre le harcèlement scolaire

L'école s'est engagée cette année dans ce programme. Une situation a été traitée et résolue grâce à elle pour un élève de CM2 au mois de janvier. Une autre est en cours depuis peu.

Ce protocole va être généralisé à partir de l'an prochain et s'appuie sur la *Méthode de la Préoccupation Partagée* (MPP). L'objectif est d'engager les intimidateurs dans la mise en place d'actions pour mettre fin au harcèlement tout en apportant à l'élève victime un soutien garantissant sa sécurité et son bien-être à l'école.

C'est une méthode non-blâmante, c'est-à-dire qu'on ne va pas commencer en punissant ou en menaçant les intimidateurs de sanctions. L'expérience a montré que des situations avaient souvent tendance à s'aggraver quand on tentait de les résoudre ainsi. Cette démarche n'a rien de laxiste, elle est destinée à protéger l'enfant. On va chercher à leur faire changer de comportement à l'égard de la victime.

Une équipe « bien-être à l'école » est constituée au niveau de chaque école et de la circonscription. Des personnes que les élèves ne connaissent peut-être pas sont amenés à conduire des entretiens avec eux (enseignants, psychologues scolaires, conseillers pédagogiques, infirmières scolaires).

On commence par étudier la situation, rapportée en général par l'élève victime ou ses parents. Pour qu'elle soit considérée comme une situation de harcèlement scolaire, on doit y trouver les 3 composantes que sont :

- La répétition d'actions négatives
- La disproportion des forces
- L'incapacité pour la cible à se défendre par elle-même

Le programme est prévu pour être appliqué sur une période de 2 à 3 semaines. Les parents de l'élève cible de ce harcèlement sont informés de l'évolution de la situation. Selon la gravité, d'autres mesures sont à envisager. S'il y a des violences physiques, on passe immédiatement à autre chose, on n'est plus dans le cadre de PHARe.

Question : Avez-vous été formés pour ça ?

Le directeur oui, les enseignants sont en cours de formation (la formation initialement prévue en présentiel a été finalement publiée en format vidéo en raison des contraintes sanitaires). Le protocole est connu de tous, mais seuls certains enseignants volontaires vont composer une « équipe bien-être » pour mener les entretiens. La méthode n'est volontairement pas expliquée aux élèves pour en garantir le bon fonctionnement. Le Conseiller Pédagogique de Circonscription est également formé à ce protocole.

IV. Présentation de la rénovation du bâtiment Rapp et nouvelle restauration scolaire (par M Weber)

Présentation du projet en général : la restauration scolaire (avec plats livrés chaque jour), sera à destination des écoliers des établissements Rapp-Dannenberger et des collégiens.

Le financement est conjoint entre la CEA et la commune, mais la part communale est beaucoup plus importante.

Présentation d'autres plans : vue de haut, de profil, implantation au sol (le nouvel établissement grignote sur le terrain sur lequel le collège est implanté : la verdure du collège et la piste d'athlétisme seront un peu réduites mais les nouvelles dimensions de cette dernière seront toujours dans les normes permettant de mesurer les compétences attendues au collège).

Partie rénovation :

La cage d'escalier actuelle sera détruite et remplacée par les sanitaires et un hall permettant d'accéder à l'étage supérieur.

Au 1^{er} étage sont attendus des sanitaires, le bureau du directeur, deux salles de classe et une salle plurivalente « séparable » en deux classes dans le cadre d'une potentielle augmentation de la fréquentation de l'école. La salle plurivalente est ouverte sur une terrasse située sur le préau (pour permettre des coins tranquilles pendant la récréation ou d'autres projets à but éducatifs...).

Toutes les salles de classe seront équipées de rangements et de BSO (Brise-soleil orientables automatisés – avec télécommande).

Un travail est fait à la fois sur l'aspect esthétique/pratique et sur l'aspect écologique (isolation des murs de 16 cm, isolation des combles de 30 cm, des faux plafonds acoustiques, des murs d'armoires, cour arborée pour limiter la chaleur dans celle-ci avec une végétalisation bien plus importante, la création d'un jardin pédagogique, 1820m² de cour).

Extensions possibles de l'école en plus de ce qui est annoncé au-dessus :

1^{ère} possibilité : aménager la cave avec la création d'une cour à l'anglaise (cour à 2 niveaux). Cette possibilité est très probablement écartée car la cave telle quelle serait à refaire complètement.

2^{ème} possibilité : au besoin, possibilité d'ajouter des salles de classe.

Échéancier provisoire :

L'avenant de projet définitif était initialement prévu en avril/mai et a été repoussé à juillet, le démarrage des travaux doit avoir lieu en mars 2023, la livraison de la partie neuve en juillet 2024, la livraison de la partie rénovation en avril 2025. L'échéancier sera à jour au mois de juillet 2022.

Coût : 3,9 millions HT (TTC 5,5 millions – Une augmentation des tarifs des matériaux de 10 et 15 pourcents a été annoncée donc ce coût va également changer.)

Question : Comment la capacité de la restauration scolaire a-t-elle été évaluée ?

Elle a été évaluée en fonction de l'historique des inscriptions, hors maternelle (environ 220 élèves à l'école élémentaire), et en fonction de la place disponible. Le collège a fait de la même manière une simulation de son côté (de 130 à 250 élèves environ).

Il n'y aura pas d'autre possibilité d'agrandissement par manque de terrain/de place.

L'actuel périscolaire sera transformé (La salle de cantine actuelle sera aménagée en grande salle d'activités).

Question : Où iront manger les maternelles des Tilleuls ?

Ils resteront dans les salles en face de l'école (salle aquarium + autre salle).

Pour le moment, les élèves de maternelle ne sont pas prévus à la nouvelle restauration scolaire car il manque de place, et étant donné qu'il s'agira d'un self, ce n'est pas possible par manque d'autonomie.

Question : La surface de la cour restera-t-elle inchangée ?

Les normes actuelles sont de 100 m² par salle de classe, et jusqu'à 12 classes sont attendues dans les nouveaux locaux, donc la surface de 1 820 m² de cour sera largement dans les normes.

Prévoyez-vous des supports pour chauffer les plats en inox ?

Oui, c'est prévu. Un cuisiniste est mandaté pour qu'un travail soit fait là-dessus.

Pour la cantine existante, cela est prévu également.

V. Bilan des actions menées ou à venir

Plusieurs sorties culturelles ont été organisées à l'automne et en hiver :

09/11/21 : Festival Augenblick (les 8 classes bilingues + les CE2 et CM1 monolingues)

19/11/21 : Orchestre Philharmonique de Strasbourg (CM1 S2 et CM1 S7)

23/11/21 : Musée historique (CM2 S9)

02 et 03/12/21 : Maison rurale de l'Outre-Forêt de Kutzenhausen (CE1 S5, CE1 S8, CE1 Bil, CE1 CE2 Bil)

09/12/21 : Concert de Tartine Reverdy à HautePierre (CE2, CM1, CM2 monolingues)

01/03/22 : Opéra (CM1 S2 et CM1 S7)

Les CP bilingues ont pu pratiquer l'escalade sur 4 séances journalières à Roc-en-Stock, les classes bilingues de Dannenberger ont participé à un cycle patinage.

Toutes les sorties organisées intégralement sur le temps scolaire ont été prises en charge par la coopérative de l'école et étaient de ce fait gratuites pour les élèves. Les déplacements à la patinoire et à la piscine sont pris en charge par la municipalité.

A partir du mois d'avril, toutes les élèves de CE1 et de CE2 vont pouvoir bénéficier d'un cycle natation au centre nautique de Schiltigheim, à raison de 7 à 8 séances de 45 minutes. Le transport en car et la mise à disposition d'un maître-nageur supplémentaire sont financés par la municipalité. L'activité est gratuite pour les élèves.

Le directeur remercie les parents d'élèves qui se sont engagés à passer l'agrément pour pouvoir assister l'enseignant lors de ces séances, et sans qui les classes ne pourraient pas partir.

Concernant les autres projets du printemps, on peut citer :

01/04/22 : Maison rurale de l'Outre-Forêt de Kutzenhausen (CP Bilingues)

04 au 08/04/22 : Semaine de Cirque à Achenheim (CE1 S5 et CM2 S9)

13/05/22 : Parc animalier de Sainte Croix (CM1 S2 et CM1 S7)

15 au 20/05/22 : Classe de mer à Douarnenez (Bilingues Dannenberger)

16 et 17/06/22 : Animation autour des abeilles (CP S1, CP S2, CE1 S8, CE2 et CM1 Bil, CM2 S9, CM2 S10)

24/06/22 : Fort de Schoenenbourg et chemin des Cîmes (CM2 S9 et CM2 S10)

04/07/22 : Parc animalier de Fribourg (tout Rapp)

Les classes de CP S4, CPS7, CE1 bil et CE1/CE2 bil vont bénéficier d'un cycle sur les arts du cirque par une intervenante de l'association « le cirque se fait la malle ». L'intervention sera intégralement financée par la Coopérative scolaire.

Les CM1/CM2 de M Haderer travaillent sur un projet autour de l'habitat idéal qui se concrétisera par une émission radio à laquelle les élèves participeront sur les ondes de Top Music.

Autres projets à venir :

L'école va déposer une demande de *labellisation E3D* (établissement en démarche de développement durable) autour des thèmes suivants :

- Gestion de l'énergie
- Prévention et gestion des déchets
- Mobilité, transports

La démarche sera inscrite au prochain Projet d'École (2022/2025), avec l'objectif à partir de l'année prochaine de mettre en place et de développer des actions et projets divers autour de l'écologie.

Demande de labellisation *génération 2024*

Un dossier a été déposé pour l'obtenir, engageant l'école pour les deux prochaines années à :

- Développer les projets avec certains clubs sportifs de la ville (escrime, volley, basket...)
- Participer aux évènements promotionnels en lien avec les Jeux Olympiques et Jeux Paralympique (intégration des valeurs de la république, refus de la discrimination, inclusion)

Plusieurs projets autour de l'EPS sont donc à l'étude pour l'an prochain (cross, olympiades, sorties...)

VI. Questions des parents d'élèves

Questions à l'école

- Serait-il possible d'élargir les actions de financement des voyages et sorties (par exemple la vente de fromages) même aux familles non concernées ?

Comme ces actions étaient au bénéfice de la classe de mer uniquement, le choix a été fait de ne proposer ces actions qu'aux classes directement concernées. Aux parents de ces élèves d'essayer ensuite d'élargir autour d'eux. Les autres classes n'ont pas été empêchées d'y participer, la liste des fromages avait été affichée sur le tableau d'affichage de l'école, par exemple, mais elle n'était probablement pas assez visible. Une meilleure diffusion est envisageable, peut-être par mailing avec l'appui des représentants de parents.

On a aussi voulu éviter la multiplication des actions en même temps, il devait aussi y avoir les photos scolaires à cette période (finalement reportées vu la situation sanitaire début janvier).

- Comment se passe le projet sur la gestion du harcèlement ?

Traité au point III

- Qu'est ce qui est mis en place quand il y a des conflits physiques entre des élèves ? Quelle est la procédure mise en place ?

Tout dépend de la gravité de la situation.

La plupart du temps, le problème est réglé directement par l'enseignant. Quand la situation est plus particulière (plus grave, ou qui se répète), le directeur prend le relais en confrontant les élèves puis en avertissant les parents.

Des « fiches incidents » peuvent aussi être remplies pour garder une trace, et pour les montrer aux parents si besoin.

Un carnet de suivi peut aussi être mis en place pour un élève si le problème est récurrent. Ce dernier est à signer quotidiennement par l'enseignant, le directeur, les parents etc.

Les problèmes « graves » sont rares. Beaucoup de problèmes sont liés aux jeux de la cour de récréation (« règles » du football...).

Certaines situations demandent du temps pour être réglées, il faut parfois être patient mais l'école fait au mieux pour ne pas laisser traîner des problèmes.

- Y a-t-il eu des échanges avec les enfants sur la guerre en Ukraine ? Comment cela se ressent ?

Le souhait était d'éventuellement impliquer les élèves en les faisant participer à une aide humanitaire en récoltant divers objets ou aliments, or actuellement les associations ne collectent que de l'argent.

Les documents utilisés dans certaines classes sont assez globaux (Qu'est-ce qu'un conflit ? Qu'est-ce qu'une guerre ? ..., qui sont aussi des sujets abordés au programme du Cycle 3). Ces derniers sont créés par des spécialistes et à destination des enfants. Une vidéo/diapositive « une actu/un jour » a aussi été utilisée en classe de CM2.

Certains élèves sont très informés, d'autres beaucoup moins car préservés.

Les enfants en parlent entre eux, ce qui amène en classe à des moments d'échange, de parole libre où ils peuvent expliquer leur ressenti ou leurs inquiétudes, puis nous les rassurons, nous leur expliquons qu'ils sont en sécurité malgré la tristesse de la situation.

En CM2, le sujet est revenu quelques fois et la parole a été laissée aux élèves. De manière générale, les enfants n'ont pas émis de craintes.

- Concernant les activités du type escalade, de nombreux parents en sont satisfaits, mais certains trouvent le tarif excessif. Quelle est la solution proposée par l'école pour les enfants qui ne peuvent pas y participer ?

Les activités qui dépassent du temps scolaire (sur la pause de midi par exemple) sont facultatives. Les familles donnent leur accord pour la participation de leur enfant ou non. Il n'est pas possible pour l'école de prendre en charge le coût

total de l'activité sur ces sorties. Concernant l'escalade, la Coopérative Scolaire a participé à hauteur de 10€/élève (soit la participation volontaire demandée en début d'année). L'activité n'est pas proposée tous les ans aux mêmes classes. Cette année tout le monde a pu y participer.

L'école cherche à éviter qu'un élève soit privé d'une activité pour des difficultés financières, en essayant de trouver les meilleures solutions possibles. Il faut aussi que les familles concernées se signalent, ce qui n'est pas toujours évident. Il est possible de proposer d'échelonner des paiements sur plusieurs mois (ce qui a été fait pour différents projets : voile, kayak, classe de mer, escalade...), de renvoyer les parents vers des assistantes sociales qui peuvent potentiellement orienter les familles vers des aides selon la situation, et une partie peut être prise en charge par la coopérative.

Questions à la mairie

- Des parents se plaignent de l'hygiène des toilettes de l'école Rapp.

Sanitairement parlant, l'hygiène est bonne (canalisations vérifiées il y a deux ans, peinture fraîche...).

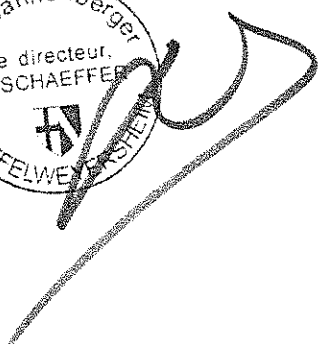
Les élèves profitent parfois de la moins bonne surveillance des animateurs périscolaires pour abîmer les WC. Le contact avec la responsable périscolaire va être pris pour arranger la situation.

- Quand le conseil du périscolaire reprendra-t-il ?

Une date va être proposée : le jeudi 7 avril à 18h. Il reste à constituer la liste de 5-6 personnes. Ces personnes doivent idéalement être présents sur la durée (plusieurs années).

Les thèmes abordés vont être la restauration scolaire, et les autres thèmes auxquels les parents s'intéressent.

Le directeur
Frédéric SCHAEFFER



EE Dannenberg
le directeur,
F. SCHAEFFER
SOUFFELWESSTEIN

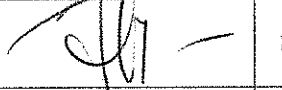



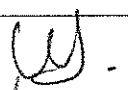
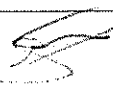


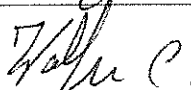
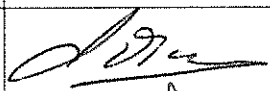




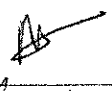
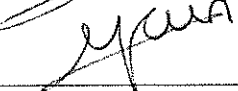
Secrétaire de séance
Léa SCHNEIDER, enseignante



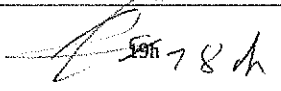
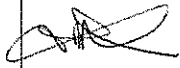

Représentant de parents d'élèves
Julien GALERA



Liste d'émargement – CONSEIL D'ECOLE du 22 Mars 2022

F. SCHAEFFER		Directeur	B. WEBER		Adjoint au Maire
S. BITOUN-H.		Enseignant	F. GOURDIN		Conseillère Municipale
M. BURGY	Excusée	Enseignant	M. BANIEWSKI		Parent d'élève titulaire
L. CALDERAN		Enseignant	S. CABOCEL		Parent d'élève titulaire
C. GOEPP		Enseignant	M. DIGUET	Excusée	Parent d'élève titulaire
L. HADERER		Enseignant	J. EBERSOLD	Excusée	Parent d'élève titulaire
J. HARNISCH		Enseignant	S. EL FAROUK		Parent d'élève titulaire
O. HARNISCH		Enseignant	M. ELHAMRAOUI	Excusée	Parent d'élève titulaire
L. LÊ		Enseignant	C. FELD		Parent d'élève titulaire
M. LEDAIN		Enseignant	J. GALERA		Parent d'élève titulaire
G. LOMBARD	Excusée	Enseignant	C. HAGENBOURGER		Parent d'élève titulaire
A. MASSON		Enseignant	M. IHIHI		Parent d'élève titulaire
Y. MESAUD		Enseignant	E. LORENTZ		Parent d'élève titulaire
S. ORTH	Excusée	Enseignant	M. MULLER	Excusée	Parent d'élève titulaire
A. REICH		Enseignant	S. NAKO	Excusé	Parent d'élève titulaire
C. ROSER		Enseignant	V. OBERNESSER		Parent d'élève titulaire
E. SCHNEIDER		Enseignant	R. REUTHER		Parent d'élève titulaire
L. SCHNEIDER		Enseignant	S. TOPAL		Parent d'élève titulaire
M. URCUN		Enseignant	L. VITET	Excusée	Parent d'élève titulaire
C. WURTZ	Excusée	Enseignant	Y. ZHAO		Parent d'élève titulaire



P. JOACHIM		Parent d'élève suppléant	LEDIG		
L. KAUFMANN		Parent d'élève suppléant			
M. LEDIG		Parent d'élève suppléant			
A. LOOS		Parent d'élève suppléant			
F. NGUYEN VAN		Parent d'élève suppléant			
A. RAULAND	Excusée	Parent d'élève suppléant			
A. WEIL		Parent d'élève suppléant			